



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale et greffière de la Municipalité d'Authier :

Que l'avis de motion ci-dessous de la Municipalité d'Authier a été déposé le 5 décembre 2023.

Projet de règlement 2024-01 Règlement imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2024

Que le projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau de la directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité d'Authier, au 597, avenue Principale et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Avis de motion : Le 5 décembre 2023

Donné à Authier : Le 7 décembre 2023

Rachel Barbe

Directrice générale et greffière